

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 69-625/SG/FP portant ouverture des concours direct et professionnel pour le à recrutement des contrôleurs des Contributions du cadre territorial.

n° 69-625/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
17 avril 1969

Numéro JO  
n° 10 du 10/05/1969

Date du numéro  
10 mai 1969

### TEXTE INTÉGRAL

Un concours direct pour le recrutement de deux contrôleurs stagiaires du Cadre territorial du Service des Contributions est ouvert à Djibouti. Les déclarations de candidatures devront parvenir au Ministère de la Fonction publique au plus tard le mercredi 7 mai 1969 avant midi, obligatoirement accompagnées des pièces réglementaire suivante: \_\_ copie de la carte d'identité française où de l'extrait de l'acte de naissance accompagné d'un certificat de nationalité française; — extrait du casier judiciaire (bulletin n°. 3) ; — copie du diplôme du B.E.P.C. ou diplôme équivalent. Les épreuves du concours se dérouleront les 21, 22 et 25 mai 1969 durant les après-midis à partir de 15 h 30. Un concours professionnel pour l'accession au grade de contrôleur stagiaire du Cadre territorial des Contributions est ouvert à l'école primaire du boulevard de la République les 21, 22 et 23 mai 1969 durant les après-midis à partir de 15h. 30. Le nombre de postes à pourvoir est fixé à-un. Les déclarations de candidature devront parvenir au Ministère de la Fonction publique au plus tard le mercredi 7 mai 1969 avant midi.